

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(provisaires jusqu'à ce qu'elles soient approuvées à l'Assemblée départementale)
(Réf. : clauses 8.02 et suivantes de la convention collective)

Provisaires

Définitives

Unité académique d'embauche : Pharmacie

Signle et titre du cours : PHM6624:Soins pharmaceutiques communautaires rhumatologie/orthopédie

Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise

1. Diplôme universitaire de 1er cycle en pharmacie;
2. Diplôme universitaire de 2e cycle en pharmacothérapie avancée ou l'équivalent;
3. Expérience d'au moins 15 heures dans une fonction impliquant le contact avec une clientèle étudiante adulte;
4. Avoir une pratique professionnelle active de pharmacien, depuis au moins 2 ans, dans le domaine des soins pharmaceutiques en rhumatologie-orthopédie;
4. Expérience dans le développement de matériel pédagogique ou dans la prestation d'enseignement pour au moins un cours (ou formation professionnelle).

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu

Description du cours selon l'annuaire général de l'Université

Mise à jour de la pharmacothérapie des maladies affectant le système musculosquelettique ainsi que certaines conditions inflammatoires aiguës selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.



Signature du directeur

1er et 2 juin 2020

CFPHM-545-1

Date d'adoption par l'Assemblée départementale

• [Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.](#)